Histoire d'un mulet

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 43

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-190001

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

comme les nuages gâtent la gaîté et le bleu du ciel.

Oh ! que n'ai-je eu le plaisir et l'honneur de vous connaître : comme je serais bien vite allé vous demander l'hospitalité !...

A la prochaine famine, je le ferai, je vous le promets.

Cela dit, madame, ne me laisseriez-vous pas l'espoir de vous voir de temps en temps collaborer au *Conteur* par quelque spirituelle communication ?... Votre style me plaît.

En retour, je vous donnerai le revers de la médaille ; je vous dirai tout ce qu'il y a de beau, d'intéressant, d'agréable dans votre charmante ville de Neuchâtel, et, — à côté de mes petits déboires, — tout le plaisir que j'y ai goûté.

Quoi qu'il advienne, madame, je vous prie d'agréer mes sincères remerciements et de croire à ma respectueuse considération L. M.

Histoire d'un mulet.

Un de nos abonnés nous écrit de Turin :

Vous vous plaignez souvent, dans votre beau canton de Vaud, des lenteurs de la bureaucratie ; eh bien, il n'y a pas que chez vous où les rouages administratifs fonctionnent lentement. En Italie aussi on connaît le « piano, piano, » témoin l'histoire suivante, qui n'a que quelques semaines de date :

Les élèves d'un lycée étaient allés, pendant les vacances, passer un mois de villégiature, sous la conduite de leurs professeurs, dans un pays alpin. Leur but était de faire de nombreuses excursions : aussi le proviseur reconnut-il bientôt la nécessité d'avoir un mulet pour transporter les provisions de bouche.

Il écrivit donc au censeur des études :

« Faites l'acquisition d'un mulet pour nos élèves. »

Le censeur des études écrivit, deux jours après, au préfet de la ville :

« Le proviseur du lycée désirerait obtenir un mulet pour nos élèves. »

Au bout de quatre jours, le préfet en référa au ministre de l'instruction publique :

« Le censeur des études demande un mulet au nom du proviseur du lycée en excursion ici. »

Cinq jours plus tard, le ministre de l'instruction publique transmettait la demande à son collègue de la guerre :

« Pourriez-vous accorder un mulet que le censeur des études du lycée en excursion me fait demander par le *canal* du préfet de X... pour le compte du proviseur de ce lycée. »

Après quelques jours de réflexion, le ministre de la guerre manda au commandant du corps d'armée de la région :

« Si vous avez un mulet de disponible, donnez-le au préfet de X... pour qu'il le passe au censeur des études, qui le remettra à la disposition de son proviseur. »

Ce ne fut qu'au bout de cinq jours que le général commandant le corps d'armée écrivit au commandant de la division, lequel transmit l'ordre à un colonel, qui s'en reposa je ne sais plus sur qui.

Bref, après *quarante-cinq jours* de transmission de demandes et d'ordres, le mulet fut mis à la disposition du censeur des études. Malheureusement, les élèves du lycée avaient, depuis *quinze jours déjà*, dit adieu à leur villégiature alpine.

Conseils d'un père à son fils se rendant à Paris. — Tu logeras rue de la Monnaie. — Le plus loin possible de la rue Vide-Gousset. — Tu trouveras la science rue de la Sorbonne. — La médiocrité, rue des Deux-Ecus. — La valeur, rue de la Victoire. — La lumière, rue des Trois-Chandelles. — La sécurité, rue des Trois-Portes. — La douceur, rue des Amandiers. — Le flegme, rue des Anglais. — L'intrépidité, rue d'Arcole. — Les plaisirs nobles, rue des Beaux-Arts. — L'embarras, rue des Douze-Portes. — Les danseurs, rue des Ballets. — Les financiers, rue de la Banque. — Le bruit, rue des Batailles. — Les fats, rue du Petit-Lion. — Les niais, rue Beauveau. — L'amour de l'étude, rue de la Bibliothèque. — La vérité, rue du Puits-qui-parle. — La propreté, rue des Blanchisseuses. — La joie, rue des Bons-Enfants. — L'étourderie, rue de la Braque. — L'économie, rue Cassette. — La ponctualité, rue du Cadran. — Le repos, rue de la Chaise. — Le bon air, rue des Champs. — La solitude, rue Chanoinesse. — Le calme, rue du Chaume. — La bonne chère, rue des Boucheries. — La Gaîté, rue de la Chopinette. — La lenteur, rue Clopin. — La légèreté, rue du Cœur-Volant. — L'expérience, rue de l'Echaudé. — La combinaison, rue de l'Echiquier. — La vanité, rue des Ecrivains. — Le doute, rue de l'Essai. — Les vrais amis, rue de la Fidélité. — Le commerce, rue de Gênes. — La confiance, rue Sainte-Foy. — La douleur, rue de l'Ortie. — Les médecins, rue des Morts. — Les usuriers, rue des Rats. — Les braves, rue du Rempart. — Enfin, mon cher fils, marche droit, afin d'éviter la rue de l'Enfer et d'arriver sain et sauf rue du Paradis.

On vîlhio qu'a perdu dâi z'annaïès.

Lo vîlhio Tchabrau a z'u sè noinantè-dou z'ans lo dzo dè la St-Déni, et lo vouaiquie que va su sè noinantè-trâi, qu'on lâi ein baillérâi pas mé dè septantè-cinq, dâo tant que l'est bin conservâ. L'est veré que n'a fauta dè rein et que l'a adé boune estoma et pou dè cousons.

L'autro dzo, qu'on einterrâvè on djeino valottet dè veingt ans, lo vîlhio Tchabran desâi : Ne sé pas coumeint lo mondo va oreindrâi ; clliâo dzouvenès dzeins ne sâvont pas sè conduirè, et ne sont què dâi polets ; jamé dè la vià n'arrevont à dépassâ pî lè houetanta, coumeint mè, et portant saré onco bin dè pe vilhio se m'été on pou mé mènadzi !

On pourro retzo.

L'an passâ, ein faseint la colletta po lè z'intiurablio, lo menistrè s'ein va tsi lo pére Bétse, on retsâ qu'a *bin* âo sélâo, créancès dein son bureau et adé prâo dzaunets. Mâ lo bougro est rance qu'on tonaire et l'est bin maugrâ li que soo son porta-mounïa dè